

contrat d'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la C.R.N.A.C.L.

Responsable : le directeur

le syndicat mixte du PNRQ souhaite couvrir ce risque, contrat d'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la C.R.N.A.C.L, sur un contrat à durée déterminé pour 5 années. Il attend vos propositions avec conditions générale et particulière.

Contact :

Serge faraut

tel : 0492468820 / 0682052965.

courriel : s.faraut@pnr-queyras.fr

Calendrier : 15/02/2010 à 17 h00